



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N°2014-130 du 02 décembre 2014

OBJET : SMIAGD (Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil Durance) - avenant à la convention pour la participation 2014 aux travaux de modernisation de l'abattoir

Rapporteur : M. Sébastien FINE

Le 02 décembre 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 novembre 2014 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération n°2014-112 à 120
35 de la délibération n°2014-121 à 125 et de n°2014-127 à 130
34 pour la délibération n°2014-126 et de la délibération n°2014-131 à 133

Nombre de pouvoirs : 10 de la délibération n°2014-112 à 120
11 de la délibération n°2014-121 à 133

Votants : 27 pour les délibérations n°2014-118 et 120
45 pour les délibérations n°2014-112 et 2014-126 et de la délibération n°2014-131 à 133
46 de la délibération n°2014-113 à 117, pour la délibération n°2014-119, de la délibération n°2014-121 à 125 et de la délibération n°2014-127 à 130

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francien DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2014-112 à 2014-125 et de la délibération n°2014-127 à n°2014-130), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, Mme Catherine MUHLACH, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération n°2014-112 à 2014-120), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA
M. Jean-Franck VIOUJAS à Mme Catherine LIONNET
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (à partir de la délibération n°2014-121)
Mme Claudine CHRETIEN à M. Jean-Louis CHEVALIER
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Michel REYMOND
M. Michel ROUSSEAU à M. Thierry BOUCHIE
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière « d'abattoir intercommunautaire »,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2012-356-0014 en date du 21 décembre 2012, portant modification du périmètre de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Vu l'adhésion au Syndicat Mixte Intercommunal de l'Abattoir Guil-Durance (SMIAGD),

Vu l'article L.5212-19 du Code général des collectivités territoriales et des articles modifiés par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relatives aux libertés et responsabilités locales, autorisant le concours financier d'un EPCI au syndicat mixte dont il est membre,

Vu le plan de financement des travaux de modernisation présenté par le SMIAGD lors de son conseil syndical du 03 octobre 2012 fixant le montant des travaux à 731 500 € et arrêtant les concours financiers de la Communauté de Communes du Briançonnais à 23 569 euros pour l'année 2012, et 27 195 € pour l'année 2013,

Vu la convention de concours financier relative aux travaux de modernisation de l'abattoir Guil-Durance en date du 20 décembre 2012,

Vu les évolutions du plan de financement des travaux de modernisation présenté par le SMIAGD lors de son conseil syndical du 19 décembre 2013 et arrêtant le montant définitif de participation des Collectivités à 421.472,00 € à répartir en fonction de la clé de répartition, soit 18,3 % pour la Communauté de Communes,

Vu les concours déjà versés,

Considérant la nécessité de réaliser un avenant la convention afin de compléter le montant du concours financiers de la Communauté de Communes du Briançonnais à hauteur de 25.649,00 €,

Vu l'avis favorable du Bureau des Vice-présidents en date du 17 novembre 2014 ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- approuve le projet d'avenant à la convention de concours financier des travaux de l'abattoir intercommunautaire avec le Syndicat Mixte Intercommunal de l'Abattoir Guil-Durance,
- autorise le Président ou son représentant à signer l'avenant annexé à la présente,
- autorise le versement au Syndicat Mixte Intercommunal de l'Abattoir Guil-Durance d'une participation de 25.649,00 € pour l'année 2014 après production préalable des rapports d'activité 2012 et 2013.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 09 DEC. 2014